



République Française
Département EURE ET LOIR
Commune de Villemeux sur Eure

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/06/2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	17

La convocation et l'ordre du jour ont été transmises aux membres du conseil et affichés à la porte de la Mairie le 17/06/2021.

Vote
A la majorité
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 1

L'an 2021, le 24 Juin à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Villemeux sur Eure s'est réuni à la Salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RIGOURD Daniel, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. RIGOURD Daniel, Maire, Mmes : BERLAND Cindy, BERNARD Dominique, COUVÉ Christel, JODEAU Huguette, LEVIER Solange, NINO Patricia, PERENNOU Virginie, PLISSON Ginette, MM : ANEST Louis, BAUBION Guy, BIDANCHON Thomas, HASSANPOUR Mehdi, JUGURTHA-BAZAUD Jacques, PERRET Claude, RICARD Jean-François, VIERA Serge

Absents excusés :

Absents : Absent(s) ayant donné procuration : Mme TOMIC Danielle à Mme COUVÉ Christel
Absent(s) : M. VERTEL Sébastien

A été nommé(e) secrétaire : Mme JODEAU Huguette

D_2021_030 – Tarifs périscolaires à compter du 1er septembre 2021

Il convient que le conseil municipal se prononce sur les tarifs périscolaires qui seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2021.

Après exposé de M. le Maire, les tarifs ci-après sont soumis au vote de l'assemblée :

Envoyé en préfecture le 28/06/2021

Reçu en préfecture le 28/06/2021

Affiché le



ID : 028-212804157-20210624-D2021030-DE

GALIPETTE				
Tranche/revenu mensuel du foyer	garderie matin	garderie soir	mercredi Journée	Tarif vacances la semaine (hors repas et séjour accessoire)
Tranche 1 - de 0 à 915 €	0,87 €	1,45 €	5,78 €	29,00 €
Tranche 2 - de 916 € à 1 220 €	1,08 €	1,81 €	7,23 €	36,13 €
Tranche 3 - de 1 221 € à 1 525 €	1,30 €	2,17 €	8,67 €	43,35 €
Tranche 4 - de 1 526 € à 1 830 €	1,52 €	2,53 €	10,12 €	50,58 €
Tranche 5 - de 1 831 € à 2 135 €	1,73 €	2,89 €	11,56 €	57,80 €
Tranche 6 - de 2 136 € à 2 440 €	1,95 €	3,25 €	13,01 €	65,03 €
Tranche 7 - de 2 441 € à 2 745 €	2,17 €	3,61 €	14,45 €	72,25 €
Tranche 8 - 2 746 € et plus	2,38 €	3,97 €	15,90 €	79,48 €

SLAM		
Tranche/revenu mensuel du foyer	mercredi la 1/2 Journée	Tarif vacances la semaine (hors repas et séjour accessoire)
Tranche 1 - de 0 à 915 €	2,86 €	15,00 €
Tranche 2 - de 916 € à 1 220 €	3,57 €	17,85 €
Tranche 3 - de 1 221 € à 1 525 €	4,28 €	21,42 €
Tranche 4 - de 1 526 € à 1 830 €	5,00 €	24,99 €
Tranche 5 - de 1 831 € à 2 135 €	5,71 €	28,56 €
Tranche 6 - de 2 136 € à 2 440 €	6,43 €	32,13 €
Tranche 7 - de 2 441 € à 2 745 €	7,14 €	35,70 €
Tranche 8 - 2 746 € et plus	7,85 €	39,27 €

CANTINE	
Repas	3,55 €
Repas à partir de 3 enfants	3,15 €
Repas non Incrit	4,44 €
Repas adulte	6,00 €
Présence sans prise de repas	2,17 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votes exprimés, les tarifs 2021-2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Maire
Daniel RIGOURD



Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le : **28 JUN 2021**

Et

Publication ou notification du : **28 JUN 2021**

